



**IMPORTANT  
NOUVELLES MODALITES  
ADMINISTRATIVES**

BOULANGERIE LE FOURNIL  
3 RUE DE RIVOLI  
75000 PARIS

Paris, juillet 2010

Madame, Monsieur,

Pour offrir un service moderne, adapté à toutes les entreprises et leurs salariés, ISICA PREVOYANCE met en place de nouvelles modalités administratives applicables dès maintenant concernant vos contrats de **prévoyance**.

Nous vous invitons à communiquer ce courrier à vos services en charge du paiement de vos cotisations et du suivi de vos prestations.

**Quels impacts pour votre entreprise ?**

**- Vos contrats de prévoyance :**

Désormais, vous devez utiliser votre SIRET et le(s) numéro(s) d'adhésion(s) mentionné(s) ci-dessous pour tout échange (courriers et documents) avec ISICA PREVOYANCE :

- 2000221P - BASE CONVENTIONNELLE
- 2000222P - INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE
- 2000223P - SURCOMPLEMENTAIRE

**- Vos paiements de cotisations :**

Vous avez reçu votre appel de cotisations retraite et allez recevoir l'appel de cotisations prévoyance. Vous recevrez dorénavant chaque trimestre vos appels de cotisations retraite et prévoyance par plis séparés.

**Important :**

Quel que soit votre mode de déclaration (DUCS papier, DUCS-EDI, NET-DUCS ou bordereaux), vous devez effectuer, dès à présent, **deux paiements distincts** :

- **un règlement pour la retraite** (si vous payez par chèque, veuillez le libeller à l'ordre de l'UGRR - ISICA)  
Si vous cotisez à l'UGRR - ISICA, votre numéro d'adhésion retraite ARRCO reste inchangé.
- **un règlement pour la prévoyance** (si vous payez par chèque, veuillez le libeller à l'ordre du GIE AG2R).

**- Des moyens de déclarations simplifiés :**

Savez-vous que la déclaration unifiée des cotisations sociales (**Ducs**) vous permet d'effectuer **à l'avance** vos déclarations éventuellement accompagnées d'un téléversement **débité en fin de mois** ?

Pour tout renseignement complémentaire sur ces nouvelles modalités, n'hésitez pas à contacter votre service client au **0 972 67 22 22** (Appel non surtaxé) ou connectez-vous sur **<http://www.entreprise.ag2rlamondiale.fr/client>**.

Bien sincèrement.

Hubert CONCILE  
Directeur de la gestion collective prévoyance et  
retraite